



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



GIP FCIP  
ACADÉMIE DE CRÉTEIL



# LA VAE AVEC LE DAVA\*

\*DISPOSITIF ACADÉMIQUE DE VALIDATION DES ACQUIS

Consultez nos offres sur  
[www.forpro-creteil.org](http://www.forpro-creteil.org)

     @Gretacreteil



VALORISER SES COMPÉTENCES

ÉVOLUER DANS SON ACTIVITÉ

ÊTRE RECONNU PAR  
SON ENVIRONNEMENT

RENFORCER SON EMPLOYABILITÉ



## CONTACT

### DAVA DE TORCY

T. 01 60 06 17 53  
dava.torcy@ac-creteil.fr

### DAVA DE DAMMARIE-LES-LYS

T. 01 64 87 84 70  
dava.melun@ac-creteil.fr

### DAVA DE SAINT-DENIS

T. 01 55 84 03 70  
dava.stdenis@ac-creteil.fr

### DAVA DE CRÉTEIL

T. 01 57 02 67 50  
ce.cava@ac-creteil.fr



## LE DAVA MET EN OEUVRE LA PROMESSE RÉPUBLICAINE DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

A ce titre, il affirme clairement la considération de l'égalité de dignité de toutes les personnes, son engagement dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, dans la déconstruction des stéréotypes et des autocensures, dans la lutte contre toutes les formes de haine et dans la prévention des discriminations. Il veille à la défense des droits des personnes en situation de handicap et il s'engage à favoriser leur égal accès à la formation et à l'insertion professionnelle. Les DAVA disposent de labels, de certifications ou d'habilitations reconnus qui témoignent de l'efficacité de nos actions ainsi que du niveau de satisfaction des bénéficiaires et des clients.



1515 DOSSIERS DÉPOSÉS EN 2022



62% des candidats ont eu leur diplôme en totalité.  
27% de validation partielle



97% DE SATISFACTION

## LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

Le DAVA vous accompagne dans votre démarche de VAE (Validation des acquis de l'expérience) pour les diplômés de l'Éducation nationale (du CAP au BTS dans tous les secteurs d'activité) ainsi que les DCG<sup>1</sup> et DSCG<sup>2</sup>, diplômés supérieurs de comptabilité et les diplômés du travail social.

Liste des certifications envisageables en VAE sur site RNCP<sup>3</sup>

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/>

### CONDITIONS D'ACCÈS

- la procédure est ouverte à toute personne quel que soit son statut : salarié, demandeur d'emploi, non salarié, bénévole... ;
- l'expérience en France ou à l'étranger doit être en rapport avec la certification demandée ;
- une durée totale d'expérience cumulée d'au moins un an est exigée.

1. DCG : diplôme de comptabilité et de gestion

2. DSCG : diplôme supérieur de comptabilité et de gestion

3. RNCP : répertoire national des certifications professionnelles

### UN PARCOURS EN 4 ÉTAPES

1 ACCUEIL, INFORMATION  
ORIENTATION, CONSEIL

2 RECEVABILITÉ  
DE LA DEMANDE

3 ACCOMPAGNEMENT  
(facultatif mais conseillé)

Le DAVA vous accompagne et augmente vos chances de réussite

Objectif de l'accompagnement :

- aide à la rédaction du livret 2 ;
- explication des expériences professionnelles en relation avec le diplôme visé ;
- préparation à l'entretien avec le jury

4 JURY DE VALIDATION

RÉSULTATS

VALIDATION TOTALE  
obtenir un diplôme

VALIDATION PARTIELLE  
> obtenir une attestation de blocs de compétences  
> envisager la suite à donner par un conseil post jury

AUCUNE VALIDATION  
> envisager la suite à donner par un conseil post jury